

BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU
JEUDI 23 JANVIER 2025
18 H 30

Note de Synthèse

*Conformément à l'article L.2121-12 alinéa 1^{er} du Code Général
des Collectivités Territoriales*

Ce dossier contient 3 feuillets.

Sommaire

NUMÉRO	INTITULÉ	RAPPORTEUR	PAGE
	Lettre de convocation		1
1	Modification tableau des emplois non permanent - création d'un poste pour le PAT	Béatrice DE VECCHI	2
	AnnexeModifTableauEmploiJanv25		3
	Projet_ODJ_Conseil_30.01.25		4

Jujurieux, le vendredi 17 janvier 2025

A Mesdames et Messieurs les Membres
du Bureau Communautaire

Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de vous convier au **Bureau Communautaire qui se tiendra :**

Le jeudi 23 janvier 2025, à 18h30
Salle de réunion de la CCRAPC- 2ème étage de l'Hôtel de Ville 01640 JUJURIEUX

Et dont l'ordre du jour sera le suivant :

- Intervention sur l'ACI par Laurent SEIGNEUR, directeur des Défricheurs

I. Décisions à prendre par le Bureau Communautaire dans le cadre de sa délégation

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Béatrice DE VECCHI

Point 1 - Modification du tableau des emplois non permanent – création d'un poste pour le PAT

II. Points à valider par le Bureau Communautaire dont les décisions des COPIL

- Point d'étapes sur le transfert eau/assainissement par Blandine PRET, DST
- Point d'informations sur l'OPAH-RU par Anne BOLLACHE
- Avenants aux conventions avec les collèges : proposition montant de subvention

III. Points d'information et questions diverses :

- Compte-rendu du Comité Local pour l'Emploi par Fabienne CHARMETANT
- Points à aborder pour le rendez-vous du Président et de Mme la Préfète
- Organisation de la communauté de communes suite départ DGS

IV. Projet d'ordre du jour du Conseil Communautaire du 30 janvier 2024 :

- L'ordre du jour a été envoyé en pièce complémentaire.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de recevoir, mes chers collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Thierry DUPUIS



Bureau Communautaire du 23 janvier 2025

Rapporteur : Béatrice DE VECCHI

MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENT - CRÉATION D'UN POSTE POUR LE PAT

Dans le cadre du projet ADAPT'AGRI, la CCRAPC doit aider à réaliser et suivre des essais collectifs d'adaptation au dérèglement climatique pour les éleveurs et viticulteurs locaux et participer à la stratégie foncière agricole intercommunale pour accompagner l'installation-transmission des fermes (action du PAT). Jusqu'à présent, ces missions sont réalisées par des prestataires extérieurs.

Nous souhaitons que ces missions puissent se faire en interne, ce qui permettrait une meilleure proximité et plus d'autonomie pour axer les suivis sur les thématiques que l'on souhaite.

Le coût est équivalent et la subvention perçue pour le projet Adapt'Agri finance ces missions de la même manière qu'elles soient réalisées en interne ou par des prestataires extérieurs.

La proposition est de recruter un ingénieur agronome à temps plein sur un poste non permanent (contrat de projet).

L'assemblée est invitée à approuver à compter du 01/02/2025 la création du poste suivant au tableau des emplois non permanents :

- Création du poste n°4 : Poste de Chef de projet sur le grade d'Attaché ou Rédacteur territorial, pour 35h hebdomadaires.



EXTRAIT DU TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS – 01/02/2025

Poste créé en séance du 23/01/2025 (Tableau emploi non permanent)								
EMPLOIS NON PERMANENTS AU 01/02/2025								
Délibération	N° de poste	Cadre d'emploi	Cat.	Emploi	Nbr Heures hebdo	ETP ouverts	ETP occupés	Nombre de postes
CONTRATS DE PROJET								
2021_021 du 11 mars 2021 Modif B-2024-03 du 27 juin 2024	1	Attaché ou Rédacteur territorial	A ou B	Chef de projet	35	1,00	1,00	1,00
2021_021 du 11 mars 2021 Modif B-2024-03 du 27 juin 2024	2	Attaché ou Rédacteur territorial	A ou B	Chef de projet	35	1,00	1,00	1,00
2021_12 du 21 décembre 2021	3	Attaché ou Rédacteur territorial	A ou B	Chef de projet	35	1,00	1,00	1,00
	4	Attaché ou Rédacteur territorial	A ou B	Chef de projet	35	1,00	0,00	1,00
TOTAL CONTRATS DE PROJET					140	4	3	4





Rives de l'Ain
Pays du Cerdon
Communauté de communes

Jujurieux, le vendredi 24 janvier 2025

A Mesdames et Messieurs les Membres
du Conseil Communautaire

Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de vous convier au **Conseil Communautaire qui se tiendra :**

Le jeudi 30 janvier 2025, à 18h30
Salle des fêtes à Pont d'Ain

Et dont l'ordre du jour sera le suivant :

- **Vérification du quorum et élection d'un secrétaire de séance,**
- **Validation du compte-rendu du Conseil du 18 décembre 2024,**
- **Présentation des décisions prises dans le cadre des délégations.**

- Bilan 2024 du Centre Social Le Cocon, par Hélène SOUDY

INSTITUTION-VIE POLITIQUE

Rapporteur : Thierry DUPUIS

Point 1 - Modification des statuts du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de l'Île Chambod

FINANCES-FISCALITE

Point 2 - AC 2025

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Point 3 - ZA Jujurieux - Autorisation de dépôt des pièces du Permis d'Aménager au rang des minutes

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de recevoir, mes chers collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Thierry DUPUIS

